Réf. Farde e-Assemblées : 2520529

N° OJ : 128

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

Objet : Politique intégrée de sécurité et de prévention.- Convention 2022 et 2023-2024.- Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention entre la Ville et le SPFIntérieur.

Le Conseil communal,

Considérant que le droit à la sécurité est un droit élémentaire et qu'une des missions des autorités locales est de développer des actions de prévention intégrées dans le cadre des Plans de Prévention conclus notamment avec le SPFIntérieur ;

Vu l'Arrêté Royal du 24 juillet 2021 portant modification de l'Arrêté Royal du 3 juillet 2019 relatif à la prolongation 2020 des Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention 2018-2019, au bénéfice de la Ville pour l'année 2022 ;

Vu l'Arrêté Royal du 20 juillet 2022 relatif à la prolongation des Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention au bénéfice de la Ville pour les années 2023-24 ;

Vu la décision du SPFIntérieur concernant la poursuite du financement des projets de prévention au bénéfice de la Ville pour une durée de 3 ans à dater du 1er janvier 2022 ;

Vu l'article budgétaire en recette - 30042/46508 et en dépense - 30042/33202 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : la convention Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention pour la période 2022 avec le SPFIntérieur est adoptée.

Article 2 : la convention Ville-Transit relative au subside PSSP 2022 est adoptée.

Article 3 : la convention Ville-SAS relative au subside PSSP 2022 est adoptée.

Article 4 : le projet de convention Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention pour la période 2023-24 avec le SPFIntérieur est adoptée.

Article 5 : la convention Ville-Transit relative au subside PSSP 2023-24 est adoptée.

Article 6 : la convention Ville-SAS relative au subside PSSP 2023-24 est adoptée.

Annexes :

Arrêté Royal du 24 juillet 2021 portant modification de l'Arrêté Royal du 3 juillet 2019 relatif à la prolongation des Plans

Arrêté Ministériel du 11 février 2022 contenant les modalités de suivi du PSSP 2022 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Convention Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2022 entre la Ville et le SPFIntérieur FR (Consultable au Secrétariat des

Convention Ville-Transit 2022 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Convention Ville-CPAS 2022 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Projet de convention Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2023-24 entre la Ville et le SPFIntérieur FR (Consultable au

Convention Ville-Transit 2023-24 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Convention Ville-SAS 2023-24 FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)